

ARAB TUNISIAN LEASE

« A. T. L »

Sise à Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène – Tunisie

APPEL A CANDIDATURE

La société Arab Tunisian lease « A.T.L » se propose de désigner un Administrateur représentant les actionnaires personnes physique autre que les actionnaires principaux par voie d'élection lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2012 à l'hôtel Diplômât Tunis.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats éligibles au poste de membre du Conseil d'Administration doivent remplir les conditions énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales et les conditions exigées dans les articles 14, 15 et 17 de la circulaire de la BCT n°2011-06 relative aux établissements de crédit.

A cet effet le candidat éligible au poste d'administrateur doit réunir les conditions suivantes :

- ✓ Justifier une participation n'atteignant pas les 5% dans le capital social de l'A.T.L.
- ✓ Avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités financières importantes de l'établissement et une capacité d'analyse développée.
- ✓ Justifier d'une expérience de 3 ans au moins dans le management d'une banque ou d'un établissement financier.
- ✓ Ne doit pas être à la fois membre du conseil d'un autre établissement financier.

DOSSIER DE PARTICIPATION ET DELAI DE DEPOT

Les dossiers de candidatures doivent être présentés comme suit :

Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil de l'A.T.L portant la mention « A NE PAS OUVRIR-Candidature au pose d'Administration représentant les actionnaires personnes physiques autre que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de l'A.T.L ».

Cette enveloppe devra contenir :

- ✓ Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'A.T.L.
- ✓ Une copie de la carte d'identité nationale.
- ✓ un C.V détaillé
- ✓ Un engagement sur l'honneur (dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales).
- ✓ Une attestation de propriété des actions détenues, délivrée par l'intermédiaire en bourse chez lequel les titres sont inscrits en comptes ou par le teneur de registre des actionnaires : BNA-CAPITAUX, Avenue Taher Haddad, les Berges du Lac 1053.
- ✓ Une attestation justifiant l'expérience de 3 ans au moins dans le management d'une banque ou d'un établissement financier.

Les demandes doivent parvenir par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste au Bureau d'Ordre Central de l'A.T.L (Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène) au plus tard le 21/06/2012 à 17h00, date limite de réception des candidatures (le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'A.T.L faisant foi)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (Nom& prénom)

CIN N°

Elisant domicile au

Candidat au poste de représentant des actionnaires personnes physique autre que les actionnaires principaux au sein du Conseil d'Administration de l'A.T.L, déclare formellement sur l'honneur ne pas me trouver en contravention avec les dispositions de l'art 193 du code des sociétés commerciales.

Signature